

A tous les enseignants de la circonscription de Chalon 1

Nous sommes chargés de transmettre quelques informations relatives à la possible évolution de l'épidémie de Covid 19 et, de fait, d'envisager une disponibilité accrue des personnels de l'éducation nationale.

Le préfet de région a alerté Mme la rectrice sur l'imminence et la violence de la vague épidémique à venir sur le territoire bourguignon, et sur la nécessité absolue de garantir aux personnels qui luttent contre cette crise aiguë, un accueil de leurs enfants, y compris durant le week-end. A ce titre, l'engagement volontariste des enseignants, constaté et salué depuis le début de cette semaine, constitue aux yeux de tous un levier à mobiliser.

Il nous revient donc d'identifier :

- Des lieux d'accueil pour les enfants de soignants, en plus des écoles retenues à ce jour (collèges, centres de loisirs ou d'accueil périscolaire...). Je prendrai pour cela l'attache des maires.

- Des enseignants volontaires pour encadrer ces enfants en dehors du temps scolaire, y compris dans certains cas pendant le week-end. Les modalités restent à définir dans le détail, mais on peut imaginer bien sûr que ces enseignants ne seront pas ceux qui assurent d'ores et déjà l'accueil sur le temps scolaire ou ceux qui ont une charge de travail importante, dans le cadre de l'enseignement à distance qu'ils proposent à leurs élèves.

Vous comprendrez que cette demande, tout à fait exceptionnelle, vise à mobiliser tous les moyens dont on peut disposer pour sortir de cette crise au plus vite.

Les enseignants volontaires devront se faire connaître dès maintenant, par mail, au secrétariat de Chalon 1.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'un engagement absolu ; il conviendra de mettre en lien les personnels volontaires et les lieux d'accueil identifiés, de prendre en compte la disponibilité de chaque enseignant.

Merci, le cas échéant, de votre collaboration.

Charles PERRIN IEN Chalon 1